

# Appel à communications

## Conférence Suisse de Santé Publique 2017

### La santé personnalisée du point de vue de la santé publique

22 et 23 novembre 2017

Congress Center Bâle

Le thème de la Conférence Suisse de Santé Publique 2017 est la santé personnalisée. Dans quelle mesure santé personnalisée et la santé publique sont-elles compatibles ? Les nouvelles possibilités qui s'offrent à la santé publique seront mises en lumière tout comme l'accès aux données, une compréhension commune de la santé de la population ainsi que le marché de la santé personnalisée en plein essor et ses conséquences. Des aspects éthiques seront également évoqués.

La conférence s'adresse aux spécialistes de la recherche et de la pratique. Son programme illustrant toute l'étendue de la thématique, elle pourra être source de suggestions et d'idées pour des coopérations et de nouveaux projets.

Nous vous invitons à proposer une contribution pour une session parallèle. Elle peut avoir la forme d'un exposé de dix minutes, d'un atelier thématique ou d'un poster. Présentez votre étude scientifique, votre projet concret ou votre travail de terrain liés à la santé personnalisée ou à un autre aspect de la santé publique !

Informations concernant la soumission des abstracts :

#### Types de présentations

- **Posters**  
Les posters présentés reflètent la diversité des thèmes de santé publique en Suisse. Ils seront exposés en permanence durant la conférence et les participants et participantes auront la possibilité de les regarder pendant les pauses.
- **Exposés**  
La durée des exposés est limitée à 10 minutes. Il s'ensuit une discussion de 5 minutes. Une session parallèle de 75 minutes comprend cinq présentations orales.
- **Ateliers thématiques**  
Ces ateliers de 75 minutes comprennent une introduction ainsi que trois à quatre contributions thématiques. Il faut réserver au moins 20 minutes pour la discussion.

#### Thèmes

Des abstracts relatifs à une étude scientifique, un projet concret ou un travail de terrain peuvent être soumis. Seront pris en compte des travaux ayant trait à la santé personnalisée mais également à des thématiques générales du domaine de la santé publique.

#### Directives concernant la soumission des abstracts

- a) Les abstracts pour posters, exposés et ateliers peuvent être soumis en français, en allemand ou en anglais. La langue de l'abstract doit toutefois correspondre à la langue utilisée par l'intervenant(e) lors de la conférence. Le texte soumis contient au maximum 2500 signes, espaces compris.
- b) En soumettant leur abstract, les auteurs autorisent les organisateurs à le publier en format électronique et sur papier.
- c) Un maximum de deux abstracts peut être soumis par un même premier auteur.

#### Délai de soumission

Le délai de soumission pour les abstracts est le 4 juin 2017.

## Évaluation

Les abstracts soumis seront examinés et groupés par thèmes pour les sessions parallèles par le comité d'organisation de la conférence. Pour des raisons de place et de temps il ne sera pas possible d'accepter tous les abstracts soumis. Les auteurs seront informés des décisions concernant leur admission et la forme de présentation jusqu'au 10 juillet 2017 au plus tard.